

DOSSIER DE PRÉSENTATION

FERMETURE DE LA TRESORERIE DE SAINT POURÇAIN SUR SIOULE AU 1^{ER} JANVIER 2023

1. LA DESCRIPTION DU PROJET

1.1 PRÉSENTATION DU PROJET

La fermeture au **1^{er} janvier 2023** de la trésorerie de Saint Pourçain sur Sioule consiste à transférer :

- au SGC de Gannat l'activité de gestion de 26 communes (45 budgets principaux et budgets principaux rattachés et 41 budgets annexes) et d'un EPCI – CC Saint Pourçain Sioule Limagne (1 budget principal et 16 budgets annexes) ;
- au SGC de Moulins l'activité de gestion de 2 communes (5 budgets principaux et budgets principaux rattachés et 5 budgets annexes) ;
- à la trésorerie Montluçon Etablissements Hospitaliers Départementaux l'activité de gestion de l'EHPAD de Chantelle (1 budget principal).

Cette opération permet la création d'un Conseiller aux Décideurs Locaux sur le périmètre de la CC de Saint Pourçain Sioule Limagne.

1.2 LES EMPLOIS CONCERNÉS

Les emplois concernés par cette opération sont présentés ci-après.

Emplois implantés (TAGERFIP au 1/01/2022)				
	A+	B	C	Total
Trésorerie de Saint Pourçain sur Sioule	1	3	2	6
Total	1	3	2	6

Projection transfert Emplois au 1/01/2023				
	A+	B	C	Total
Transfert vers le SGC de Gannat		- 3	- 1	- 4
Transfert vers la T. MEHD (siège)			- 1	- 1
Transfert pour ordre en direction	- 1			- 1
Total	- 1	- 3	- 2	- 6

Le volet emplois lié à la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité en 2023 sera décliné lors d'un prochain CTL.

2. LA CONDUITE DU PROJET

2.1 LE PILOTAGE DU PROJET

Le pilotage du projet

Le pilotage opérationnel est assuré par le CODIR et des COPIL métiers seront organisés au cours du dernier trimestre.

La programmation et le suivi des travaux est réalisé par la division Ressources budgétaires et logistiques.

Le calendrier du projet

L'état d'avancement du projet	Présentation du projet aux responsables et / ou aux agents du service concerné	01/07/19 18/12/19
	Rencontres avec la Présidente de la CC Saint Pourçain Sioule Limagne	28/06/19 05/09/19 12/04/21 02/09/21 29/09/21 31/05/22 31/08/22
	Rencontres avec le maire de Saint Pourçain s/Sioule	05/09/19 26/05/21 22/09/21 06/07/22
	Collèges départementaux des chefs de service	20/10/20 30/06/21 01/10/21 24/11/21 31/03/22 16/06/22 21/09/22 18/10/22
Les étapes à	Groupe de travail – COPIL métiers	À fixer au cours

venir		du dernier trimestre 2022
	Comité technique local	27/09/22
	Installation des agents	Janvier 2023
	Nouvelle rencontre avec la Présidente de la CC Saint Pourçain Sioule Limagne	A prévoir sur le dernier trimestre 2022
	Rencontre avec les maires des 2 communes (Meillard et Châtel de Neuve) qui rejoignent le SGC de Moulins	A prévoir sur le dernier trimestre 2022
	Rencontre avec le directeur de l'EHPAD de Chantelle	A prévoir sur le dernier trimestre 2022

2.2 LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

Auprès des personnels concernés	Visites sur site : 26/05/21 – 24/09/21 - 6/07/22 Entretiens individuels PPR/RH le 26/04/22
Auprès des instances du dialogue social	Présentation générale aux OS les 11/06/19 et 9/07/19, puis avec chaque organisation syndicale les 9/09/20, 10/09/20, 14/09/20 et 18/09/20. CTL du 18/11/2020.

2.3 LA PARTICIPATION DES AGENTS

A l'issue des 1^{ers} échanges avec les agents de la trésorerie de Saint Pourçain sur Sioule, les vœux émis sont les suivants (ces éléments sont donnés à titre informatif et ne présument pas de la décision définitive des agents) :

- en B : les 3 agents envisagent un départ en retraite au cours de l'année 2023 voire début 2024. Ils ne souhaitent pas rejoindre, physiquement, le SGC de Gannat au 1^{er} janvier 2023.
- en C : le seul agent ne souhaite pas être affecté au SGC de Gannat mais au SGC de Moulins.

Les agents pourraient être positionnés physiquement sur le site d'Yzeure d'où ils travailleront, à distance, en fonction des besoins, pour le SGC de Gannat jusqu'au 1^{er} septembre 2023.

2.4 LA MOBILISATION DE RESSOURCES SPÉCIFIQUES

Le médecin de prévention et l'ISST, acteurs de prévention, seront destinataires de la présente fiche pour leur complète information.

3. CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1 LE TRAVAIL RÉEL

→ Conséquences sur l'organisation du travail

Description des modifications dans l'exercice du travail réel¹

Ouverture au public

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie de Saint Pourçain sur Sioule	Accueil Physique : Lundi / Mardi / Jeudi 8h30 à 12h00 Accueil sur RDV : Lundi / Mardi / Jeudi 14h00 à 16h00	Application des horaires d'ouverture des structures absorbantes

Durée et horaires de travail

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie de Saint Pourçain sur Sioule	Poste à 5 jours Plage variable 7h30 – 9h30 Plage fixe 9h30 – 11h30 Plage variable 11h30 – 14h00 Plage fixe 14h00 – 16h00 Plage variable 16h00 – 18h30	Application des horaires de travail des structures absorbantes

→ Conséquences sur l'environnement et le cadre de vie des agents

Conditions de restauration

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie de Saint Pourçain sur Sioule	Repas à la discrétion des agents	Repas à la discrétion des agents ou possibilité d'accéder à un restaurant administratif (T. MEHD)

Parking

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie de Saint Pourçain sur Sioule	oui	Parking à disposition sur structures absorbantes

Modification du trajet domicile-travail

¹ Description des évolutions du process de travail, de la nature des activités et des évolutions de compétence requises. Mention, le cas échéant, d'un changement dans la chaîne hiérarchique ou d'une nouvelle sectorisation.

TABLEAU DES PRINCIPALES DISTANCES KILOMÉTRIQUES

Services	T. Saint Pourçain sur Sioule	SGC Gannat	T. Montluçon Etablissements Hospitaliers Départementaux (siège)
Trésorerie de Saint Pourçain sur Sioule		27 km	63 km

IMPACT SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Service	Distance kilométrique entre la résidence familiale et la nouvelle résidence administrative		
	Éloignement	Rapprochement	Sans changement significatif (< 1 km)
SGC Gannat	X		
T. Montluçon Etablissements Hospitaliers Départementaux (siège)	X		

Pour information : tableau des distances confectionné en tenant compte de la distance actuelle entre le domicile et le lieu de transfert des emplois indépendamment du fait que les agents ne rejoignent pas la structure.

SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Parcours	Véhicule personnel	Transports en commun
Résidence familiale – Résidence administrative	X	

3.2 LES AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL²

Les agents seront intégrés dans les secteurs fonctionnels de leur structure d'accueil.

3.3 LE MOBILIER, LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS³

Le mobilier existant sera repris.

Le déménagement sera pris en charge par la division Ressources budgétaires et logistiques.

4. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES AGENTS

2 Sont évoquées les conséquences éventuelles notables sur les ambiances physiques de travail (lumineuse, sonore et thermique).

3 Sont évoqués les nouveaux outils, périphériques informatiques, logiciels, mobilier, équipements spécifiques, etc...

Agents concernés par la réorganisation (situation projetée à la date de la réorganisation)					
	A+	A	B	C	Total
Trésorerie de Saint Pourçain sur Sioule			3	1	4
Total			3	1	4

4 agents sont directement concernés par la restructuration de la trésorerie de Saint Pourçain sur Sioule.

La gestion du poste comptable est assurée par le comptable de la trésorerie de Commentry qui en assure l'intérim.

Un emploi C est actuellement vacant.

4.1 LE DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE

A définir en fonction des besoins des agents à leur affectation dans la structure d'accueil.

4.2 L'ACCOMPAGNEMENT RH INDIVIDUALISÉ

Le souhait de mobilité des agents a été recueilli dans le cadre de cette opération de restructuration.

Les aspects de l'accompagnement financier ont été abordés lors des entretiens individuels RH ainsi que le dispositif des priorités dans le cadre des mouvements de mutation.

4.3 LA PRISE EN COMPTE DE SITUATION SOCIALE PARTICULIÈRE

Sans objet.

Dossier de présentation actualisé au 14/09/2022